

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC105232DR02

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n°100013INEE du 08/09/2010 nommant monsieur Jean-François Le Galliard directeur de l'unité de recherche n°3194 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 10/06/2010 ;

Considérant que Mme Béatriz Decencièrre-Ferrandière a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la délégation Ile-de-France Sud du 05/10/2010 au 07/10/2010 et du 15/11/2010 au 17/11/2010

Article 1

Mme Béatriz Decencièrre-Ferrandière, ingénieur d'études

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°3194, à compter du 18/11/2010

Mme Béatriz Decencièrre-Ferrandière exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Béatriz Decencièrre-Ferrandière est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à St Pierre les Nemours, le 3 janvier 2011

Le directeur de l'unité

Jean-François Le Galliard

(Signature)

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Liliane Flabbée

Visa du chef d'établissement partenaire

Monique Canto-Sperber

Directrice de l'École normale supérieure

Volume 7 : Mesures particulières

07.01. Décisions de nomination

07.01.04. DR04

Décision n° 110283DR04

Décision portant nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans une unité du CNRS / Université Paris-Sud 11

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n° 030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° 10A004DSI portant renouvellement de l'unité n° UMR8622 à compter du 01/01/2010 dont le directeur est Monsieur Claude CHAPPERT ;

Considérant que M. Alain CLEMENT a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la délégation Ile-de-France Sud du CNRS en 2004.

Article 1

M. Alain CLEMENT, ingénieur d'études, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° UMR8622, à compter du 1^{er} décembre 2010.

M. Alain CLEMENT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Alain CLEMENT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le
Le directeur de l'unité
Claude CHAPPERT

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Michèle SAUMON

Pour l'Université Paris-Sud 11
Le président
Guy COUARRAZE

Décision n° 110179DR04

Décision portant nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans une unité du CNRS

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n° 030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° 11A007DSI portant création de la FRE3377 à compter du 1^{er} janvier 2011 dont le directeur est Madame Annick BELLAN ;

Considérant que Melle Linda-Louise PRITCHARD a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la délégation Ile-de-France Est du CNRS en 2009.

Article 1

Melle Linda-Louise PRITCHARD, chargée de recherche, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° FRE3377, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Melle Linda-Louise PRITCHARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Melle Linda-Louise PRITCHARD est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2011
Le directeur de l'unité
Annick BELLAN

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Michèle SAUMON

Décision n° 105360DR04

Décision portant nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans une unité du CNRS / CEA

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n° 030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la décision n° 07A002DSI portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 12 à compter du 1^{er} janvier 2008 ;

Vu la décision n° 080052MPPU nommant Mme Christiane ALBA-SIMIONESCO, directeur de l'unité de recherche n° UMR12, à compter du 1^{er} janvier 2009 ;

Considérant que M. Frédéric LEGENDRE a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la délégation Ile-de-France Sud du CNRS, les 5, 6, 7 octobre et les 15, 16, 17 novembre 2010.

Article 1

M. Frédéric LEGENDRE, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° UMR12, à compter du 18 novembre 2010.

M. Frédéric LEGENDRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Frédéric LEGENDRE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le
Le directeur de l'unité
Christiane ALBA-SIMIONESCO
(Signature)

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Michèle SAUMON

Pour le CEA – Centre de Saclay,
Le directeur
Yves CARISTAN

Volume 7 : Mesures particulières

07.01. Décisions de nomination

07.01.05. DR05

Nomination

de M. / ~~Mme~~ ... Xavier CUVELLIER

aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile de France Ouest et Nord...

~~DecxxxxxDRxx~~ DEC110045DR05 [Code de la délégation]

Portant nomination de M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" au Xavier CUVELLIER aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information (CRSSI) de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord...

Le Président,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° ... 070039DAJ du 30 mars 2007 du ..._ donnant délégation de signature à M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" Gilles Traimond, délégué ~~(e)~~ régional ~~(e)~~ pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord..._ notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'Information du CNRS (PSSI) du 15 novembre 2006 ;

Vu l'avis du Fonctionnaire de Sécurité de Défense du CNRS ;

Décide

Article 1^{er}

M. ~~Mme "Prénom" "NOM"~~ Xavier CUVELLIER, (citer le grade)IE2, est nommé(e) coordinateur (trice) régional(e) de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, ... à compter du 1^{er} janvier 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Meudon[siège de la délégation], le 11 janvier 2011. ...

P/ le Président et par délégation
Le délégué régional

Gilles Traimond

Nomination

de M. / ~~Mme~~ ... Jean-Louis GUILLERON

aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile de France Ouest et Nord...

~~DecxxxxxDRxx~~ DEC110048DR05 [Code de la délégation]

Portant nomination de M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" au Jean-Louis GUILLERON aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information (CRSSI) de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord...

Le Président,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° ... 070039DAJ du 30 mars 2007 du ... donnant délégation de signature à M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" Gilles Traimond, délégué ~~(e)~~ régional ~~(e)~~ pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord... , notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'Information du CNRS (PSSI) du 15 novembre 2006 ;

Vu l'avis du Fonctionnaire de Sécurité de Défense du CNRS ;

Décide

Article 1^{er}

M. ~~/ Mme "Prénom" "NOM"~~ Jean-Louis GUILLERON, ~~(citer le grade)~~IR2, est nommé~~(e)~~ coordinateur ~~(trice)~~ régional~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Meudon~~[siège de la délégation]~~, le 11 janvier 2011.

P/ le Président et par délégation
Le délégué régional

| [Gilles Traimond](#)

Nomination

de M. / ~~Mme~~ ... Philippe PIGEON

aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile de France Ouest et Nord...

~~DecxxxxxDRxx~~ DEC110049DR05 [Code de la délégation]

Portant nomination de M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" au Philippe PIGEON aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information (CRSSI) de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord...

Le Président,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° ... 070039DAJ du 30 mars 2007 du ... donnant délégation de signature à M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" Gilles Traimond, délégué ~~(e)~~ régional ~~(e)~~ pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord... , notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'Information du CNRS (PSSI) du 15 novembre 2006 ;

Vu l'avis du Fonctionnaire de Sécurité de Défense du CNRS ;

Décide

Article 1^{er}

M. / ~~Mme~~ "~~Prénom~~" "~~NOM~~" Philippe PIGEON, (~~citer le grade~~)IE2, est nommé(~~e~~) coordinateur (~~trice~~) régional(~~e~~) de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Meudon [~~siège de la délégation~~], le 11 janvier 2011.

P/ le Président et par délégation
Le délégué régional

Gilles Traimond

Nomination

de M. / ~~Mme~~ ... Pascal BLONDÉ

aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile de France Ouest et Nord...

~~DecxxxxxDRxx~~ DEC110050DR05 [Code de la délégation]

Portant nomination de M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" au Pascal BLONDÉ aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information (CRSSI) de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord...

Le Président,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° ... 070039DAJ du 30 mars 2007 du ... donnant délégation de signature à M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" Gilles Traidmond, délégué ~~(e)~~ régional ~~(e)~~ pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord... , notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'Information du CNRS (PSSI) du 15 novembre 2006 ;

Vu l'avis du Fonctionnaire de Sécurité de Défense du CNRS ;

Décide

Article 1^{er}

M. / ~~Mme~~ "~~Prénom~~" "~~NOM~~" Pascal BLONDÉ, (~~citer le grade~~) E1, est nommé(~~e~~) coordinateur (~~trice~~) régional(~~e~~) de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Meudon [~~siège de la délégation~~], le 11 janvier 2011.

P/ le Président et par délégation
Le délégué régional

Gilles Traimond

Nomination

de M. / ~~Mme~~ ... Benjamin TAKLIFI

aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile de France Ouest et Nord...

~~DecxxxxxDRxx~~ DEC110051DR05 [Code de la délégation]

Portant nomination de M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" au Benjamin TAKLIFI aux fonctions de coordinateur ~~(rice)~~ régional ~~(e)~~ de la sécurité des systèmes d'information (CRSSI) de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord...

Le Président,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° ~~...~~ 070039DAJ du 30 mars 2007 du ~~...~~ donnant délégation de signature à M. / ~~Mme~~ "Prénom" "NOM" Gilles Traidmond, délégué ~~(e)~~ régional ~~(e)~~ pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord... , notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'Information du CNRS (PSSI) du 15 novembre 2006 ;

Vu l'avis du Fonctionnaire de Sécurité de Défense du CNRS ;

Décide

Article 1^{er}

M. ~~Mme~~ ~~Prénom~~ ~~NOM~~ Benjamin TAKLIFI, ~~(citer le grade)~~IE2, est nommé(e) coordinateur ~~(trice)~~ régional(e) de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Meudon~~[siège de la délégation]~~, le 11 janvier 2011.

P/ le Président et par délégation
Le délégué régional

Gilles Traimond

Volume 7 : Mesures particulières

07.01. Décisions de nomination

07.01.07. DR07